COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 novembre 2026

Hausse des prix de l'énergie, factures toujours plus lourdes, logements mal isolés : la précarité énergétique continue de fragiliser des millions de ménages. À l'occasion de la 6e Journée nationale contre la précarité énergétique, Que Choisir Ensemble Nancy, Droit au Logement 54 et SI TOIT LIEN dénoncent l'insuffisance des aides publiques et le manque d'ambition des politiques de rénovation énergétique.

L'enquête de l'Observatoire de la consommation de Que Choisir Ensemble (ODLC) met en lumière les difficultés rencontrées par les ménages face au coût de l'énergie : 57 % des Français envisagent de réduire leur chauffage cet hiver pour limiter leurs factures, tandis que d'autres, pensant faire des économies, vont utiliser des moyens alternatifs comme des poêles à pétrole, dangereux pour la santé humaine.

Cette réalité se vérifie également à l'échelle locale. En Meurthe-et-Moselle, 24,5 % des ménages seraient exposés au risque de précarité énergétique, soit environ 74 200 ménages, selon les données de l'Observatoire de la précarité énergétique.

Il est inacceptable que des ménages soient contraints de choisir entre se chauffer, se nourrir et préserver leur santé.

Revaloriser le chèque énergie face à la hausse des factures

Le chèque énergie demeure indispensable pour les ménages les plus modestes. Pourtant, son montant n'a pas été revalorisé depuis 2019. Alors que les dépenses énergétiques ont considérablement évolué depuis, le montant de cette aide est resté inchangé, entraînant une érosion de son pouvoir d'achat.

Rénover les logements pour protéger du froid comme des fortes chaleurs

La précarité énergétique ne se résoudra pas uniquement par des aides ponctuelles. Elle nécessite une action structurelle sur la qualité des logements.

En Meurthe-et-Moselle, l'enjeu est particulièrement important : 60 % des logements ont été construits avant 1974, année des premières réglementations thermiques. Le département compte également environ 85 000 résidences principales classées F ou G, selon les données de la DREAL Grand Est.

Ces logements, particulièrement énergivores, sont difficiles à chauffer en hiver et peuvent devenir invivables lors des épisodes de fortes chaleurs. La rénovation énergétique constitue donc un enjeu majeur, à la fois social, sanitaire et environnemental. Un plan grand froid comme un plan grand chaud sont une nécessité d'actions immédiates pour garantir dignité et respect de la vie humaine.

L'État doit prendre ses responsabilités dans le financement de la rénovation

Pour engager des travaux ambitieux, les consommateurs et consommatrices ont besoin de stabilité, de lisibilité et de confiance dans les dispositifs d'accompagnement et de financement.

Or, nous déplorons la volonté de l'État de réduire sa contribution au financement de la rénovation énergétique, en faisant reposer une part croissante de cet effort sur les factures des consommateurs d'énergie. Cette évolution risque de faire peser le coût de la transition sur les ménages, y compris ceux qui peinent déjà à régler leurs dépenses courantes.

Nos revendications

À l'occasion de cette 6e Journée nationale contre la précarité énergétique, Que Choisir Ensemble Nancy, Droit au Logement 54 et SI TOIT LIEN appellent les pouvoirs publics à :

- Revaloriser le montant du chèque énergie et élargir le nombre de bénéficiaires ;
- Accélérer et massifier les rénovations énergétiques performantes ;
- Garantir des aides stables, lisibles et pérennes ;
- Maintenir un financement public ambitieux de la rénovation énergétique, sans transférer toujours davantage son coût sur les consommateurs.

La précarité énergétique n'est pas une fatalité. Elle exige des réponses politiques, locales et nationales, à la hauteur de l'urgence sociale.





